

## Information sur le Logement :

### Ouverture d'une seconde permanence de l'ADIL 33 à Castelnau-de-Médoc

L'agence départementale d'information sur le logement de la Gironde (ADIL 33) délivre gratuitement au public **un conseil complet et neutre sur tous les aspects juridiques, financiers et fiscaux concernant le logement et l'habitat :**

- Droit de la location (baux, loyers, congés, charges et réparations locatives, ...),
- Impayés de loyer,
- Financement de l'accession à la propriété (établissement de diagnostics ou plans de financement adaptés à la situation personnelle),
- Aspects juridiques de l'accession avec étude des contrats de construction, des contrats de vente, des avants contrats...
- Amélioration de l'habitat (information et conseils sur l'ensemble des aides financières existantes),
- Fiscalité immobilière,
- Urbanisme,
- Copropriété,
- Relations avec les professionnels de l'immobilier,
- Assurances liées à la construction et au logement,
- Aides au logement (AL et APL),
- Règlementation HLM,
- Règlementation sur la qualité de l'Habitat : décence, insalubrité, amiante, plomb, termites, maîtrise de l'énergie.

**A compter du 15 janvier 2019,  
permanences sans rendez-vous  
à CASTELNAU-DE-MEDOC :**

**Le 2<sup>e</sup> mardi et le 4<sup>e</sup> lundi  
de chaque mois  
de 14h00 à 16h30  
à l'annexe  
de la Communauté de communes  
Médullienne,  
située au 1 avenue Gambetta**

*Retrouvez le calendrier de toutes nos  
permanences sur [www.adil33.org](http://www.adil33.org)*

*ADIL 33 - 105, avenue Emile Counord à  
Bordeaux. Tél. 05 57 10 09 10 ou  
[contact@adil33.com](mailto:contact@adil33.com)*